

Communiqué de presse - Bobigny, le 30 mars 2023

## **JOP 2024 : Le Département et l'Agence Nationale du Sport s'engagent pour développer l'offre d'équipements sportifs de proximité en Seine-Saint-Denis à hauteur de 10 millions d'euros d'ici 2024**

**Jeudi 30 mars à Rosny-sous-Bois, Madame la Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques Amélie Oudéa-Castéra et Stéphane Troussel, Président du Département, ont signé une convention entre l'Agence Nationale du Sport (ANS) et le Département de la Seine-Saint-Denis pour le cofinancement d'équipements sportifs de proximité sur le territoire, en présence de Jean-Paul Fauconnet, Maire de Rosny-sous-Bois. Le Département se saisit de l'opportunité du plan « 5000 terrains de sport » porté par l'ANS pour développer une stratégie départementale plus large en faveur du sport dans l'espace public.**

À l'aune de l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques, le Département de la Seine-Saint-Denis entend développer fortement la pratique sportive sur le territoire et met en place **une large stratégie départementale en faveur du sport dans l'espace public entre 2023 et 2028.**

**Le Département se saisit pour cela de l'opportunité du plan « 5 000 terrains de sport », lancé en 2021 et porté par l'Agence nationale du Sport (ANS), qui vise à réduire les inégalités en matière d'accès à la pratique sportive, en soutenant des projets d'équipements sportifs de proximité portés par les collectivités et les associations du milieu sportif.**

### **4,8 millions d'euros pour soutenir les projets des collectivités de la Seine-Saint-Denis en 2023**

En 2022, 2,6 millions d'euros ont été attribués à la Seine-Saint-Denis dans le cadre du plan « 5000 terrains de sport », rendant possible le financement de **27 projets d'équipements sportifs de proximité proposés par les collectivités séquano-dionysiennes.**

**Ce jeudi 30 mars, Madame la Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques Amélie Oudéa-Castéra et Stéphane Troussel, Président du Département, ont signé une convention permettant au Département de surdoter le plan « 5 000 terrains de sport », contribuant ainsi à doubler les crédits consacrés à la Seine-Saint-Denis pour les porter à 4,8 millions d'euros en 2023.**

Cette convention fixe également **des critères d'éligibilité des projets spécifiques à la Seine-Saint-Denis**, intégrant notamment des exigences pour des aménagements inclusifs et favorisant la transition écologique.

**Etaient également présent·e·s lors de la signature de cette convention Jean-Paul Fauconnet**, Maire de Rosny-sous-Bois, **Jacques Witkowski**, Préfet de Seine-Saint-Denis, **Fatiha Keloua Hachi**, Députée de Seine-Saint-Denis, **Zaïnaba Saïd Anzum**, Conseillère départementale déléguée au sport, **Magalie Thibault**, Vice-présidente du Département en charge des solidarités et de la santé, **Frédéric Sanaur**, Directeur général de l'Agence nationale du Sport, **Charlotte Hym**, athlète olympique de skateboard, **Sébastien Sobczack**, Directeur technique national à la Fédération française de roller et de skateboard, et **Mathias Thomer**, Vice-président de la Ligue Ile-de-France de skateboard.

### **5 millions d'euros pour des projets d'équipements sur du foncier départemental**

En complément du soutien aux collectivités, **le Département ambitionne de réaliser, sur le foncier départemental disponible et sous maîtrise d'ouvrage départementale, des équipements sportifs de proximité innovants, inclusifs et durables**, prévoyant des projets hybrides, notamment liés à l'art et au sport dans l'espace public. **5 millions d'euros y seront dédiés entre 2023 et 2024**, en s'appuyant sur le volet national du plan « 5 000 terrains de sport ».

Parmi les projets du Département instruits cette année par l'ANS, on retrouve par exemple celui d'un skatepark au terrain des Essences au parc Georges Valbon à La Courneuve.

**Retrouvez en lien et en pièce-jointe tous les détails sur la stratégie départementale en faveur du sport dans l'espace public : <https://we.tl/t-HzDi1J3ZQm>**

*« En organisant les Jeux olympiques et paralympiques dans moins de 500 jours désormais, c'est l'ensemble de la Nation que nous souhaitons amener à faire davantage de sport ! Pour cela, les équipements doivent être à la fois plus nombreux, plus proches, plus variés, plus accessibles... Voilà précisément toute l'ambition du plan « 5000 terrains de sport » lancé par le Président de la République en octobre 2021, que nous allons continuer de faire monter en puissance tout au long des prochains mois.*

*Aujourd'hui, nous faisons en sorte que la Seine-Saint-Denis, qui sera l'épicentre de la fête sportive et populaire des Jeux de Paris 2024, soit aussi celui de ce plan, que nous déployons, Etat et Agence nationale du Sport, aux côtés des élus du territoire et du mouvement sportif, dans un esprit de coopération et de confiance, et avec la volonté de lui donner une ampleur inédite afin qu'il laisse un héritage aussi utile que durable à l'ensemble de la population. »*

**Amélie Oudéa-Castéra**, Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

*« L'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 est un véritable coup d'accélérateur pour faire de la Seine-Saint-Denis un territoire sportif. Alors que la question du sport dans l'espace public a été particulièrement mise en lumière pendant la crise sanitaire et était au cœur des propositions des habitant·e·s lors du premier budget participatif départemental, le plan « 5 000 terrains de sport » porté par l'ANS offre une réelle opportunité de moyens pour répondre à cet enjeu. Avec*

*Zaïnaba Saïd Anzum, Conseillère départementale déléguée au Sport, nous avons souhaité que le Département contribue à l'enveloppe financière consacrée aux collectivités de la Seine-Saint-Denis, pour que chaque habitant·e, quels que soient sa condition physique ou mentale, son emplacement géographique, son âge ou son sexe puisse s'engager dans le parcours sportif qui lui convient. »*

**Stéphane Troussel**, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

**Contact Presse**

**Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis**

Gaby Léonard – gleonard@seinesaintdenis.fr – 06 10 76 04 43